Vaulruz.ch

N° 46 - Mai 2016

Journal d'information de la Commune de Vaulruz

Administration communale www.vaulruz.ch	Rue du Château 31	1627 Vaulruz
Secrétariat communal	☎ 026 912 91 25	commune@vaulruz.ch
Caisse communale	☎ 026 913 93 44	caisse.communale@vaulruz.ch

Sommaire

- ✓ Naissance;
- ✓ Convocation à l'assemblée communale du 1er juin 2016 ;
- ✓ Message du Conseil communal ;
- ✓ Nouvelle législature 2016-2021 ;
- ✓ Nouveau certificat de capacité civique ;
- ✓ Actualité communale ;
- ✓ Déchetterie horaire d'été ;
- ✓ Informations Pédibus ;
- ✓ Pro Senectute ;
- ✓ Ecole maternelle de Sâles ;
- ✓ CIPRET ;
- ✓ L'Alpée de Vaulruz concert d'été ;
- ✓ Informations diverses.

Naissance

- Liam Overney, né le 13 mars 2016, fils de Patrick et Céline Overney ;

Commune de Vaulruz Le 10 mai 2016

Assemblée communale ordinaire du 1er juin 2016

Nouvelle période administrative 2016-2021

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Vaulruz sont convoqués en assemblée communale ordinaire, le

mercredi 1er juin 2016, à 20.00 heures, à la halle de gymnastique de Vaulruz

Le tractanda est le suivant :

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 30 mars 2016**
   Ce procès-verbal ne sera pas lu, il est à disposition des citoyens au Secrétariat communal, ou sur le site www.vaulruz.ch

2. **Octroi de délégations de compétence au Conseil communal pour procéder à des opérations immobilières (article 10 al. 4 LCo) :**

   a. vente de la ferme du Champ-du-Pâquier ;
   b. modification de minime importance du domaine public.

3. **Reconstitution des commissions (article 96 LCo)**
   - nomination des membres au sein de la Commission financière ;
   - nomination des membres au sein de la Commission d'aménagement ;
   - nomination des membres au sein de la Commission des naturalisations.

4. **Décision du mode de convocation des assemblées communales pour la période législative 2011-2016**

5. **Nomination de l'organe de révision pour la période 2016-2018**

6. **Investissements**
   a. Assainissement du bâtiment de l'ancienne école et financement
   b. Démolition et reconstruction de la cabane des Tourbières et financement

7. **Divers**

Le Conseil communal

Message du Conseil communal

Assemblée communale du 1er juin 2016, nouvelle législature 2016 - 2021

A la première séance du législatif il convient de procéder à certains actes constitutifs tels que l'élection des commissions obligatoires et la demande d'octroi de délégations de compétences, d'où le tractanda spécifique de cette nouvelle législature 2016-2021.

2. Octroi de délégations de compétence au Conseil communal pour procéder à des opérations immobilières (article 10 al. 4 LCo)

a) vente de la ferme du Champ-du-Pâquier ;

Les éléments mis en évidence par les dernières planifications financières ont démontré que la Commune devait trouver un apport de liquidités afin de faire face à ses prochains investissements, notamment la réfection du bâtiment de l'ancienne école.

Dès lors, dans le cadre de ce projet de rénovation, le Conseil communal propose la vente de la ferme du Champ-du-Pâquier, afin d'améliorer le financement des travaux d'assainissement de cet immeuble.

L'Autorité foncière cantonale a d'ores et déjà communiqué en date du 27 octobre 2015 son préavis favorable sur le principe du désassujettissement des bâtiments situés sur l'article 585 du RF de Vaulruz, avec une superficie de 6'300 m2, le tout situé hors zone à bâtir. Le désassujettissement définitif ne sera accordé que lorsque les bâtiments en question ne seront plus affectés à l'agriculture, probablement à fin 2016.

La Commune bénéficiera ainsi d'un apport de liquidités qui lui permettra d'assumer les coûts des travaux à l'ancienne école dans de meilleures conditions. Au cas où ces travaux devraient être financés sans la vente de la ferme du Champ-du-Pâquier, la charge annuelle des comptes d'exploitations à futur augmenterait d'environ Fr. 30'000,-- .

En privilégiant la rénovation de l'ancienne école, la Commune souhaite ainsi rester propriétaire de son patrimoine situé au centre historique de la Commune.

Au vu de ces éléments le Conseil communal recommande à l'assemblée de lui octroyer une délégation de compétence pour vendre cette ferme du Champ-du-Pâquier, qui a été évaluée à Fr. 1'150'000,-- par une agence immobilière de la région.

b) modification de minime importance du domaine public.

Les délégations de compétence arrivent à échéance à la fin de la législature communale, comme le précise l'article 10 al. 2 de la loi sur les communes. Le Conseil communal vous demande de renouveler cette délégation de compétence pour les modification de minime importance du domaine public, jusqu'à la contrevaleur d'un montant de Fr. 50'000,--.

3. Reconstitution des commissions (article 96 LCo)

- nomination des membres au sein de la Commission financière ;
- nomination des membres au sein de la Commission d'aménagement ;
- nomination des membres au sein de la Commission des naturalisations.

Les membres de ces Commissions qui étaient nommés lors de la précédente période, ont tous accepté de reconduire leur mandat, nous les en remercions sincèrement.

4. Décision du mode de convocation des assemblées communales pour la période législative 2016-2021

Pour les communes avec assemblée communale, le mode de convocation doit être défini à la première assemblée de la législature, entre une convocation individuelle ou une circulaire tous ménages. En l'occurrence, le Conseil communal propose de convoquer les citoyennes et citoyens par une circulaire tous ménages, dans le cadre de l'envoi du vaulruz.ch comme cela s'est fait jusqu'ici.

Investissements 2016

6.a) Assainissement de l'ancien bâtiment scolaire (Rue du Château 28)

Suite au crédit d'étude voté lors de l'assemblée communale du 21 mai 2014, mandat a été donné au bureau d'architecture Olivier Charrière à Bulle, pour préparer le projet de rénovation de cet immeuble, qui comprend :

- ✓ L'installation de l'administration communale au rez-de-chaussée et
- ✓ La création de 4 appartements (2 à l'étage et 2 dans les combles)

Ce bâtiment étant répertorié en classe C à l'inventaire des biens culturels, l'enveloppe extérieure ainsi que la toiture doivent être conservés.

En revanche, les structures intérieures pourront être modifiées, ce qui permettra de créer une nouvelle cage d'escalier et d'y prévoir un ascenseur.

Cette nouvelle structure en béton assurera la statique de l'immeuble, qui sera ainsi conforme aux normes parasismiques auxquelles un bâtiment public doit répondre.

En parallèle, des travaux seront effectués dans le bâtiment de la halle de gym afin d'y installer à l'étage la salle de répétition pour la fanfare et le chœur-mixte, à l'emplacement actuel du bureau communal ; d'autre part, un local d'archives sera aménagé dans l'abri PC au sous-sol.

Cet investissement représente un coût total de Fr. 2'960'000.—.

Deux variantes de financement ont été étudiées en vue de l'assemblée du 1er juin 2016 :

→ **La variante « a »** tient compte du produit de la vente de la ferme du Champ-du-Pâquier et sera soumise en cas d'approbation de la délégation de compétence par l'assemblée du 1er juin (selon point 2.a du tractanda). Elle se présente ainsi :

▪ Utilisation de liquidités courantes	Fr.	200'000.—
▪ Produit de la vente de la ferme du Champ-du-Pâquier	Fr.	1'150'000.—
▪ Emprunt bancaire	Fr.	1'610'000.—
Montant total	Fr.	2'960'000.—

Les charges de fonctionnement annuelles de la variante « a » sont :

- Perte d'intérêts actifs sur capitaux utilisés (0.1%)	Fr.	200.—
- Intérêts passifs sur emprunt (1.5%)	Fr.	24'150.—
- Amortissement annuel minimal (1%)	Fr.	16'100.—
- Charges d'exploitation estimées (non refacturées aux locataires)	Fr.	3'000.—
- Produits de fonctionnement : loyer estimé des appartements	Fr.	-57'600.—
Montant net des recettes de fonctionnement	*Fr.*	*-14'150.—*

→ **La variante « b »** ne tient pas compte des liquidités provenant de la vente du Champ-du-Pâquier :

▪ Utilisation de liquidités courantes	Fr.	200'000.—
▪ Produit de la vente de la ferme du Champ-du-Pâquier	Fr.	0.—
▪ Emprunt bancaire	Fr.	2'760'000.—
Montant total	Fr.	2'960'000.—

Les charges de fonctionnement annuelles de la variante « b » sont :

- Perte d'intérêts actifs sur capitaux utilisés (0.1%)	Fr.	200.—
- Intérêts passifs sur emprunt (1.5%)	Fr.	41'400.—
- Amortissement annuel minimal (1%)	Fr.	27'600.—
- Charges d'exploitation estimées (non refacturées aux locataires)	Fr.	3'000.—
- Produits de fonctionnement : loyer estimé des appartements	Fr.	-57'600.—
Montant net des charges annuelles de fonctionnement	*Fr.*	*14'600.—*

Le Conseil communal recommande à l'unanimité d'accepter cet investissement, qui permettra de maintenir en parfait état d'entretien ce bien immobilier situé au cœur de notre village.

6.b) Démolition de la cabane du foot et reconstruction de la cabane des Tourbières

A la suite de la demande de l'Intersociété de Vaulruz de reconstruire la cabane du foot, le Conseil communal a décidé de prendre en charge cette réalisation et vous propose le projet suivant.

Cet ouvrage viendrait reconstruit à l'emplacement actuel afin de profiter des fondations existantes ainsi que des services : eaux usées, eaux claires et l'alimentation électrique. Cette cabane sera réalisée en bois dans le style de la nouvelle école avec une charpente apparente. Elle occupera environ 85 m^2 au sol et une pergola de 53 m^2. Ce bâtiment comprendra une cuisine équipée, un économat, un WC et un petit vestiaire. Il sera doté d'un chauffage au sol et d'une pompe à chaleur air-eau.

On pourra y accueillir environ 60 personnes assises. La cabane des Tourbières sera louée aux sociétés et aux particuliers pour des manifestations ou fêtes privées. La gestion et l'entretien de la cabane seront prises en charge par la Commune.

Il est à relever que le site en question est magnifique. Il est déjà muni de places de parc et d'une place de jeux rénovée en 2015.

Le budget de cette réalisation se chiffre, selon les offres déposées par les maîtres d'état de la région, à Fr. 360'000.00.

Le financement de cet investissement se présente comme suit :

▪ Utilisation de liquidités courantes	Fr.	100'000.—
▪ Emprunt bancaire	Fr.	260'000.—
Montant total	Fr.	360'000.—

Les charges de fonctionnement annuelles sont :

- Perte d'intérêts actifs sur capitaux utilisés (0.1%)	Fr.	100.—
- Intérêts passifs sur emprunt (1.5%)	Fr.	3'900.—
- Amortissement annuel minimal (3%)	Fr.	7'800.—
- Charges d'exploitation estimées	Fr.	5'000.—
- Produits de fonctionnement : loyer estimé de la cabane	Fr.	-10'000.—
Montant net des charges annuelles de fonctionnement	*Fr.*	*6'800.—*

Ce projet mérite le soutien de l'assemblée communale.

Votations et élections : dès les votations de ce 5 juin 2016

Nouvelle enveloppe-réponse et certificat de capacité civique

Des modifications de la loi sur l'exercice des droits politiques sont entrées en vigueur le 1er avril 2016.

Les enveloppes de vote qui font office de certificat de capacité civique, telles que nous les connaissions, ne sont plus acceptées par la Poste. Les électeurs se trouveront avec deux changements importants :

a) Nouvelle enveloppe de transmission

L'enveloppe de transmission contient : le certificat de capacité civique et le matériel de vote. Elle sera neutre, avec deux ouvertures pour permettre d'une part l'envoi du matériel de vote par la Commune aux citoyens, et d'autre part le retour du vote anticipé du citoyen vers la Commune.

b) Nouveau certificat de capacité civique

Il se présentera sous la forme d'une feuille A4, pliée en deux, qui parviendra dans l'enveloppe de transmission.

Vote anticipé (par dépôt ou par correspondance) : comment procéder ?

Le certificat de capacité civique doit être signé et placé dans l'enveloppe de transmission.

La signature ainsi que le nom doivent impérativement être visibles dans la fenêtre de l'enveloppe de transmission vers la Commune.

Nous vous remercions d'avance de prendre note de ces modifications.

Couture retouches
Retouches sur mesure
Transformations
Réparations de tout genre
Mefide Pajaziti
Les-Ouches 33 - 1627 Vaulruz - Tél./Fax 026/912 04 33

GBERSET & FILS SA
APPAREILS MÉNAGERS
SERVICE - VENTE - RÉPARATION
Toutes marques
1632 RIAZ
026 912 30 50
1627 VAULRUZ
026 919 19 11

Commune de Vaulruz, période législative 2016-2021

Syndic **Monsieur Patrice Jordan**
Vice-syndic **Monsieur Claude Bovigny**

Dicastères	*Responsables*	*Remplaçants*
Administration générale ; **Tourisme;** **Sociétés, culture et loisirs.**	**Patrice Jordan, syndic** Tél. 079 217 48 56 patrice.jordan@bluewin.ch	Claude Bovigny
Finances, impôts ; **Epuration des Eaux .**	**Claude Bovigny, vice-syndic** Tél. privé 026 912 07 34 079 437 98 69 Tél. prof. 058 454 47 16 claude.bovigny@poste.ch	Patrice Jordan
Distribution eau potable ; **Ordures ménagères et déchetterie ;** **Service du feu, Militaire, Protection civile, ORCOC.**	**Anne-Laure Magnin** Tél. 078 635 00 48 annelauremagnin@bluewin.ch	Michel Geinoz
Routes; **Voirie (y compris bâtiment) ;** **Santé et social ;** **Cimetière.**	**Gérald Deschenaux** Tél. 076 355 82 47 info@genimaintenance.ch	Anne-Laure Magnin
Parchets communaux ; **Alpages ;** **Forêts ;** **Endiguements.**	**Michel Geinoz** Tél. 079 203 54 93 michel-geinoz@bluewin.ch	Jean-Pierre Valiante
Aménagement du territoire ; **Halle de gymnastique ;** **Bâtiment Hôtel de Ville ;** **Bâtiment de l'ancienne école .**	**Pierre Pittet** Tél. 079 260 44 88 pierre.pittet@pittetfreres.ch	Gérald Deschenaux
Enseignement, sport ; **Immeubles scolaires ;** **Domaine de La Chenaletta ;** **Château .**	**Jean-Pierre Valiante** Tél. 079 964 11 86 jean-pierre-valiante@bluewin.ch	Pierre Pittet

Actualité communale

Résumé de l'assemblée communale du 30 mars 2016

35 personnes ont participé à l'assemblée communale du 30 mars 2016, qui était convoquée sur la base du tractanda suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 9 décembre 2015 ;
2. Comptes communaux 2015
   a. Présentation générale des comptes communaux ;
   b. Rapport de l'organe de révision
   c. Approbation des comptes
3. Investissements 2016
   - Adduction d'eau les Molettes, amélioration du réseau et financement
4. Rapport de la Commission financière sur l'investissement 2016
5. Divers.

Tous les points soumis au vote ont été approuvés par les citoyennes et citoyens présents.
Dans les divers, les points suivants ont été abordés :

- Projet de revitalisation de la Sionge
- Fusion des cercles scolaires
- Place de covoiturage

Le procès-verbal provisoire de cette assemblée peut être consulté sur le site : www.vaulruz.ch ou au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal élu en mars 2016 : Messieurs Michel Geinoz, Claude Bovigny, Jean-Pierre Valiante, Patrice Jordan, Pierre Pittet, Madame Anne-Laure Magnin et Monsieur Gérald Deschenaux

Horaires de l'administration communale
- Vacances d'été

Nous vous informons que, durant la période du 2 au 14 août 2016, le secrétariat et la caisse communale seront ouverts selon l'horaire spécial ci-dessous :

- Lundi de 8.30 à 11.30 heures
- Mardi de 13.30 à 16.30 heures
- Jeudi de 13.30 à 16.30 heures

En dehors de ces heures, vous pouvez nous contacter par e-mail à : commune@vaulruz.ch ou caisse.communale@vaulruz.ch.

Nous vous rappelons encore les horaires habituels d'ouverture de l'administration communale :

Secrétariat communal
Mardi et jeudi après-midi de 13.30 à 16.30 heures ;
Mercredi soir de 17.00 à 20.00 heures.

Caisse communale
Lundi de 08.00 à 11.30 heures ;
Jeudi de 13.30 à 17.00 heures.

Merci d'avance de votre compréhension.

Commande des documents d'identité

Nous vous rappelons ci-dessous les différentes possibilités pour la commande de vos documents d'identité :

- **La plus rapide : par internet sur l'adresse** www.passeportsuisse.ch
  (le rendez-vous pour la saisie des données biométriques s'effectue également sur internet en fin de commande)

  Par téléphone au 026/305.15.26

  Au guichet *(prise des données biométriques directement sur place)*
  Secteur des passeports suisses - biométrie
  Route d'Englisberg 11, rez-de-chaussée
  1763 Granges-Paccot

Documents à apporter ?
Ancien passeport et/ou ancienne carte d'identité pour annulation.
Ne pas apporter de photo. La photo est exclusivement prise par le centre de biométrie.

Commande combinée passeport et carte d'identité Fr. 158,00 (adulte) ou Fr. 78,00 (enfant).

Délai de livraison ?
Le délai légal de livraison est de 10 jours ouvrables, le passeport est envoyé sous pli recommandé

Heures d'ouverture ?
lundi à vendredi : 08h.00 - 11h.30 et 14h.00 - 17h.00
Sauf mercredi : 07H.30 - 18H.00 (non stop)

Carte d'identité
Les cartes d'identité peuvent être commandées auprès du Secrétariat communal, en présentant votre ancienne carte d'identité avec une photo de bonne qualité, au prix de Fr. 70,-- pour un adulte, et Fr. 35,-- pour un enfant.

Ces documents sont valables 10 ans pour un adulte, et 5 ans pour un enfant.

Déchetterie communale
- Horaire d'été

Suite à l'expérience de l'année dernière, qui s'est révélée concluante, le Conseil communal a décidé d'augmenter les heures d'ouverture de la déchetterie communale le samedi après-midi de 15.30 à 16.30 h. durant la période du 1er mai au 31 octobre 2016.

L'horaire d'été de la déchetterie sera le suivant :

- ✓ Mardi de 17.00 à 19.00 heures
- ✓ Jeudi de 17.00 à 19.00 heures
- ✓ Samedi de 09.30 à 11.30 heures et de 15.30 à 16.30 heures.

Nous vous rappelons également que les sacs poubelle ne doivent pas être déposés aux points de ramassage le mardi soir, afin d'éviter qu'ils ne soient éventrés par des animaux durant la nuit. Merci dès lors de les déposer aux points de ramassage pour le mercredi matin à 7.00 heures.

- Elimination du gazon et des branchages

L'entreprise prenant en charge le gazon et les branchages a fait part au Conseil communal d'un souci concernant le dépôt des sacs parmi le gazon ou les branchages. Ces sacs biodégradables mettent en réalité 18 mois pour se dégrader, alors que le processus de compostage des déchets verts est de 4 mois.

Aussi, nous vous prions de bien vouloir vider le contenu des sacs (déchets compostables) dans la benne et de jeter ensuite les sacs à la poubelle.

Un matériau biodegradable n'est pas nécessairement compostable, mais un matériau compostable est toujours biodégradable.

D'autre part, nous vous rappelons la liste des déchets qui sont acceptés dans la benne du gazon : mauvaises herbes, feuilles, déchets végétaux de jardin, épluchures de fruits/légumes, fleurs coupées et plantes, terre usagée, ainsi que la litière pour chats, mais uniquement en sciure ou copeaux de bois.

Le dépôt de tout autre déchet dans la benne des déchets verts est strictement interdit !

Nous vous remercions de votre collaboration et comptons sur le bon sens de chacun pour permettre une gestion efficace et économique des déchets dans notre commune.

Nouvelle école, nouvelles habitudes!

La Commune, le corps enseignant et le Conseil des parents encouragent vivement tous les parents à laisser aller leurs enfants à pied à l'école, pour leur santé et pour leur sécurité.

Pour l'accompagnement des plus jeunes, l'idée est de créer des lignes de Pédibus. Ce projet pourrait voir le jour dès la prochaine rentrée scolaire ou lors du déménagement dans la nouvelle école. Afin de gérer au mieux la mise en place d'une telle organisation nous pouvons compter sur l'appui de la Coordination Pédibus Fribourg.
De plus amples informations et liens utiles sont à disposition sur le site de la Commune.

Le Pédibus?
C'est tout simple, ça marche comme un vrai bus mais à pied !
Sécurité, santé, convivialité… et gain de temps pour les parents !

C'est une solution originale qui simplifie la vie des parents. Il contribue à assurer une meilleure sécurité des plus jeunes enfants sur le chemin de l'école et à renforcer leur autonomie. Les enfants ont du plaisir à marcher avec leurs copains et ils intègrent petit à petit les règles de sécurité et de comportement.

Entre voisins, les parents s'organisent et définissent l'itinéraire et les horaires en fonction des besoins; ils accompagnent les enfants à tour de rôle selon leur disponibilité. Le Pédibus peut prendre en charge tous ou une partie des trajets. Des grands -parents ou ainés peuvent aussi prendre le relais. Le Pédibus contribue aussi à créer des liens dans les quartiers.

Une cinquantaine de lignes de Pédibus sont déjà actives dans le Canton.

La Commune, le conseil des parents et La Coordination Pédibus Fribourg vous informent et vous soutiennent pour créer une ligne dans votre quartier.
Contact: fribourg@pedibus.ch, 076 430 05 58, www.pedibus.ch

Prêt à porter *Masculin - Féminin*

PICCADILLY mode

1630 BULLE

Vendredi, nocturne jusqu'à 21 h.00

Chantal Gremaud
1, Avenue de la Gare
4, Place des Alpes

Tél. 026 912.00.13
Fax 026 913.74.94

chantalgremaud@piccadillymode.ch

www.piccadillymode.ch

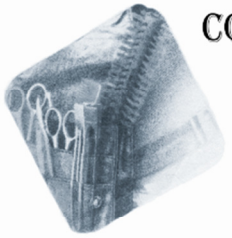

COIFFURE FLORENCE
Dames Messieurs
Enfants

(sur rendez-vous)
026 / 913 17 63

Oberson Florence
La chapelle
1627 Vaulruz

Couleur Lilas
Grand-Rue 60 - 1627 Vaulruz

Marie Bulliard
026 919 55 44

Mélanie Mauron
079 727 09 49

Céline Vial-Yerly
026 919 55 44

Garage
des Ponts
Grandjean SA

1627 Vaulruz
Tél. 026 912 70 70
garage-des-ponts@bluewin.ch

Sara Reymond
Physiothérapeute diplômée ECVP

PHYSIOTHERAPIE
EN CABINET OU A DOMICILE

Champ-du-Pâquier 3
1627 Vaulruz ☎ 077 453 28 13

Possibilité aussi de recevoir des massages de bien-être hors prescription médicale, Fr. 50,-- / ½ heure.

Le rêve en fleurs
-atelier floral-

Nouveauté à Vaulruz

- Horaires -

Lundi : Fermé
Mardi : 14h-19h

Mercredi : 9h-19h
Jeudi : 9h-19h
Vendredi : 9h-19h

Samedi : 8h-16h
Dimanche : 9h-12h

Emilie Dafflon
Grand-Rue 51
1627 Vaulruz

079 / 604 40 41
info@reve-en-fleurs.ch

pop e poppa
vaulruz

La crèche pop e poppa vaulruz est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 18h00. Elle accueille les enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée en école enfantine.

Un véritable lieu de vie et de découvertes avec des ateliers créatifs, des espaces de motricité, des coins calmes et un....

...canapé forestier !

Un lieu unique où les enfants découvrent la nature d'une manière différente et bénéficient régulièrement d'activités dans la forêt.

Adresse et informations : Grand-rue 96 C, 1626 Vaulruz, vaulruz@popepoppa.ch, t : 026 912 85 74

www.popepoppa.ch

VOUS RÉNOVEZ OU VOUS CONSTRUISEZ ?
Nous vous proposons une énergie propre et économique.

WWW.FRIGAZ.CH

Votre source d'énergies

frigaz
gaz naturel

Gaëlle Esseiva

Conseillère PartyLite

Champ-Magnin 2 — 079 376 14 34
1627 Vaulruz — Gaelle.esseiva@bluewin.ch

www.gaelleesseiva.partylite.ch

Martial Seydoux
079 446 21 58

Adresse privée:
Rue des Moletttes 36
1627 Vaulruz

Nous sommes proches de vous et de chez vous.
Surtout en cas de pépin.

La Mobilière
Assurances & prévoyance

Agence générale de Bulle, Jacques Yerly
Rue de Gruyères 67, 1630 Bulle
bulle@mobi.ch, www.mobibulle.ch

CARROSSERIE DE LA GRUYÈRE Sàrl
Route de Briez 181 – 1628 Vuadens
026 912 85 85
Samuel Conus & Manuel Lehmann
Des professionnels à votre service
Devis gratuit !

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

RECHERCHONS

BÉNÉVOLES

Service d'accompagnement administratif à domicile

Par une visite mensuelle, vous accompagnez les personnes âgées dans les démarches courantes concernant leurs affaires administratives.

Vous êtes prêt à leur offrir une présence, une disponibilité et une écoute attentive ?

Alors contactez-nous pour plus d'informations !

Pro Senectute Fribourg
Passage du Cardinal 18, CP 169, 1705 Fribourg,
026 347 12 40, info@fr.pro-senectute

PRO SENECTUTE

Le printemps est là! Découvrez notre nouveau programme pour les sorties de randonnée et vélo ! Ce printemps et cet été un grand choix de cours et d'activités vous attendent.

RANDONNEES DANS LES PREALPES

Demandez nos flyers avec les informations détaillées pour les diverses sorties de randonnée.

VELO ET VELO ELECTRIQUE

Demandez nos flyers avec les informations détaillées pour nos divers groupes de vélo.

LE NOUVEAU PROGRAMME D'ACTIVITE 2016/2017

Dès juillet 2016, le nouveau programme d'activité sera gratuitement disponible au secrétariat de Pro Senectute Fribourg.

Inscription et information : 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch ou www.fr.pro-senectute.ch
Pro Senectute Fribourg, Passage du Cardinal 18, CP 169, 1705 Fribourg5

cipret Fribourg · Freiburg
Prévention du tabagisme
Tabakprävention

Arrêter de fumer…mission possible !

En réponse aux risques pour la santé que représente la consommation de tabac, le CIPRET* s'emploie, entre autre, à soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac.

Pourquoi arrêter de fumer ?

Choisir de vivre sans tabac c'est être libre, miser sur la santé, profiter de la vie plus longtemps et disposer de plus d'argent pour les loisirs.

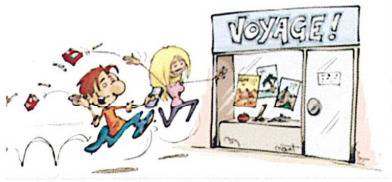

Vous souhaitez faire partie des 19% d'ex- fumeur-euse-s du canton de Fribourg, ça tombe bien, c'est aussi notre mission !

Pour optimiser vos chances de réussite, le CIPRET vous propose :

Coaching stop-tabac en 4 séances

1. Faire le point
Analyser vos habitudes de consommation et planifier l'arrêt

2. Préparation
Identifier vos ressources et développer des alternatives

3. Action
Arrêter et utiliser les stratégies pour maintenir la décision

4. Consolidation
Renforcer les acquis pour prévenir les rechutes

Cours stop-tabac en groupe

Entretien d'orientation

Conseils ponctuels et soutien personnalisé

Tarifs

CHF 200.–
Coaching individuel

CHF 150.–
Cours de groupe

CHF 50.–
Entretien d'orientation

Avec l'aide d'un spécialiste vous augmentez vos chances de réussite d'environ 50%.
Prenez rendez-vous et devenez non-fumeurs/euses !

* Le CIPRET Fribourg - Centre de prévention du tabagisme – fait partie des Ligues de santé du canton de Fribourg et met en œuvre le programme cantonal de prévention du tabagisme sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales.

Centre de prévention du tabagisme
Fachstelle Tabakprävention
Route St-Nicolas-de-Flüe 2, Case postale 96
1705 Fribourg • Freiburg
T 026 425 54 10 • F 026 426 02 88
info@cipretfribourg.ch

www.cipretfribourg.ch

L'ALPEE DE VAULRUZ
et l'école de musique

vous annoncent
leur petit concert d'été

mercredi 25 mai 2016 à 19h00
salle de gym de Vaulruz

grillades et moment convivial à la sortie

L'ALPÉE DE VAULRUZ

Course à pied des 3 Sapins, le samedi 3 septembre 2016

Ski-club «Le Cergny»
1627 Vaulruz

Comme l'année passée, en raison de la course à pied organisée le 3 septembre prochain depuis la halle de gymnastique, nous vous remercions de prendre d'ores et déjà note de la perturbation du trafic entre 13h15 et 17h pour les secteurs suivants : Rue du Château, Rue des Molettes, Les Ouches, Belle-Fontaine, Vue-des-Alpes et Vers-la-Chapelle.

Plus d'informations sur : http://www.ski-club-vaulruz.ch/les-3-sapins

Le Ski-Club vous remercie d'avance de votre compréhension

Cartes journalières CFF

La commune de Vaulruz ne disposant pas de cartes journalières CFF, les citoyens peuvent néanmoins consulter la disponibilité de ces cartes dans les communes de la région, par le biais du site : http://www.sugarcube.ch/wp/agflexi/

Le portail **AGFlexi** affiche* les **cartes journalières** CFF disponibles chaque jour par commune.

Il s'agit de cartes journalières impersonnelles qui permettent à l'usager de voyager en deuxième classe pendant toute la journée imprimée sur la carte, dans tout le rayon de validité de l'abonnement général.

Attention, sugarcube ne vend pas de carte journalière, seules les communes y sont habilitées.

(*Seules les communes ayant exprimé le souhait d'être visibles sont affichées)